

Procès verbal

Le jeudi 26 mars 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le conseil municipal s'est réunie sous la présidence de Line RHODE

Secrétaire de la séance :

Présents : Line RHODE, Cédric JOLY, Maryse JAMMES, Stéphane DE CONINCK, Angélique SIMON, Serge RIOL, Emmanuelle ROZENBLAT, Laurent BROHA, Eve GLESS, Erik LEROY

Représentés : Isabelle GINSON procuration à Angélique SIMON

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 20.03.2026
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Délégation de signature au Maire consenti par le conseil municipal
- Délégation de fonction et de signature aux adjoints
- Délégation de signature à la secrétaire de Mairie
- Désignation des délégués aux différents syndicats
 - FDEL - SYDED + Environnement - Syndicat de l'eau - SDAIL AGEDI
 - Correspondant défense
- Désignation des commissions et représentant
- Question et information diverses

Délibérations du conseil :

Approbation du PV du 20 Mars 2026 et nomination du secrétaire de séance (N° DE_020_2026)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil municipal de désigner Madame JAMMES Maryse pour assurer le secrétariat de la séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Madame JAMMES Maryse pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 20 Mars 2026 est approuvé .

Délibération : adoptée

Délégation signature consenti au Maire par le conseil municipal (N° DE_021_2026)

Délibération : adoptée

Pour les autres questions mises à l'ordre du jour, le conseil souhaite réfléchir et reporte ses questions à la prochaine réunion qui est prévus le 2 avril 2026 à 20h

Président de séance



Secrétaire de séance

